Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Affaissement dalle en béton

Par ramuch06

BONJOUR, une entreprise de travaux public est venue faire des travaux dans la résidense.Le Syndic a autorisé(verbalement) à l'entreprise d'utilisé une mini pelle à chenille de travailler sur une passerelle(partie commune)en béton pour évacuer des gravats; et ceci pendant plusieurs jours. A la fin des travaux il a été constaté que la passerelle s'est légèrement affaissé. Chaque jours des personnes passent sous cette passerelle ainsi que des voitures. Vu le danger le Syndic à fait faire un devis pour consolider cette passerelle; le devis a été accepté. A qui incombe la responsabilité, qui doit régler la nature des travaux. En vous remerciement pour vos réponses. Bon après-midi.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Le syndic peut mettre en cause la responsabilité de l'entreprise qui devait vérifier la solidité avant de passer son engin.